

l'encoche

revue d'information
de la commune de Montana



Décembre 2004 - N° 8

Message du président



Message du Président



Francis Tapparel
Président de la Municipalité

**Chère concitoyenne,
cher concitoyen,**

Le mandat de votre Conseil communal 2001-2004 se termine au 31 décembre prochain.

Au terme de cette période, je vous propose de faire un bref retour sur le chemin parcouru par le Conseil avec la collaboration des divers services de l'administration communale et les recommandations des différentes commissions.

Toute action politique s'inscrivant dans la durée, les principaux objets qui ont occupé le Conseil vous sont présentés en fonction de leur état de réalisation.

Administration et locaux communaux

Objets réalisés durant la législature 2001-2004	Objets en cours de réalisation en 2004	Objets à réaliser durant la prochaine législature
Communication		
Réalisation du site internet communal <i>montana.ch</i> avec la collaboration d'une société dirigée par deux jeunes entrepreneurs de la commune.	Collaboration avec le nouveau journal <i>6^e dimension</i> pour ce qui concerne les informations communales.	Mise à disposition des articles des différents numéros de <i>L'Encoche</i> sur le site internet.
Locaux communaux		
Construction du bâtiment des travaux publics à la Moubra.	Utilisation des locaux.	
Intention de vendre le bâtiment communal Cécil de préférence à une rénovation lourde et de transférer les bureaux communaux au centre de la Station.	Démarches en vue de l'homologation du plan de quartier.	Démarches en vue de la vente du Cécil. Acquisition des nouveaux locaux dans le projet de construction Stéphan



Aménagement du territoire et plans de quartier

Objets réalisés durant la législature 2001-2004	Objets en cours de réalisation en 2004	Objets à réaliser durant la prochaine législature
Domaine du Parc		
Décision du Conseil d'Etat de l'homologation du périmètre du plan de quartier (2001). Décision de l'assemblée primaire (2003) de mettre le plan de quartier en zone réservée pour une durée de 3 ans.	Négociations avec les parties concernées sur la base des dernières propositions déposées.	Préservation d'environ 4000 à 5000 m ² de terrain non bâti sur la partie ouest de la colline avec un report d'indice sur le solde des parcelles. « Communalisation » et revitalisation de la route de la Crête du Louset.
Vignettes		
Décision de l'assemblée primaire du 26.09.2004 acceptant le règlement et plan de quartier tel que proposé par la commune.	Traitement des éventuelles oppositions et démarches en vue de l'homologation par le Conseil d'Etat.	Réalisation des aménagements et infrastructures prévus dans le cadre de ce plan de quartier.
Cécil		
Décision de l'assemblée primaire du 26.09.2004 acceptant la modification du règlement et plan de quartier telle que proposée par la commune.	Traitement des éventuelles oppositions.	Démarches en vue de l'homologation par le Conseil d'Etat. Vente de l'immeuble Cécil.
Revers de la Moubra		
Décision de l'assemblée primaire de 2001 acceptant le quartier de Tsarrouye. Décision de l'assemblée primaire du 26.09.2004 acceptant le règlement de la zone protégée du lac de la Moubra et environs.	Traitement des éventuelles oppositions et démarches en vue de l'homologation par le Conseil d'Etat du Plan d'affectation de Zone (PAZ) Revers de la Moubra (ou Tsarrouye) présenté à l'assemblée primaire 2001.	Réalisation des aménagements et infrastructures possibles dans le cadre de ce plan d'affectation de Zone.



Aménagement du territoire et plans de quartier (suite)

Objets réalisés durant la législature 2001-2004	Objets en cours de réalisation en 2004	Objets à réaliser durant la prochaine législature
Site Moubra		
Abrogation du droit de superficie (DDP) accordé au TCS en vue de pouvoir réaménager librement la partie sud-est de la digue du lac de la Moubra.	Préparation des actes nécessaires aux modifications prévues.	

Collaborations avec les partenaires du Haut-Plateau

Objets réalisés durant la législature 2001-2004	Objets en cours de réalisation en 2004	Objets à réaliser durant la prochaine législature
Fusion de communes		
Etude de réalisation d'un projet de fusion entre les communes de Mollens, Randogne et Montana. Elaboration d'un guide de réalisation de la fusion. Décision du Conseil de ne pas poursuivre la démarche à 3 mais de rechercher une collaboration des 6 communes sous la forme d'associations.	Mise en place des associations de partenaires CMM, Crans-Montana marketing, CME, Crans-Montana Exploitation.	Recherche de nouvelles formes de collaborations intercommunales dans le cadre élargi de la nouvelle loi sur le régime communal.
CMM Crans-Montana Marketing		
Fondation en octobre 2004 de CMM par les 14 partenaires concernés et nomination de M. Joseph Bonvin à la présidence de cette association.	Définition d'une stratégie de marketing commune ainsi que d'une stratégie de commercialisation et de vente de la destination Crans-Montana.	Développement d'un marketing intégré regroupant les principaux partenaires de la destination Crans-Montana.



Collaborations avec les partenaires du Haut-Plateau (suite)

Objets réalisés durant la législature 2001-2004	Objets en cours de réalisation en 2004	Objets à réaliser durant la prochaine législature
CME Crans-Montana Exploitation		
Démarches des 6 communes de Crans-Montana Tourisme en vue de la création de l'association CME ayant pour but l'exploitation des infrastructures touristiques et sportives des 6 communes.	Négociations finales pour la constitution de l'association.	Exploitation commune de l'ensemble des infrastructures touristiques et sportives des 6 communes.
CMI Crans-Montana Investissement		
Projet de mise en commun de moyens financiers permettant la réalisation d'infrastructures touristiques et sportives sur les 6 communes.	Poursuite des démarches visant à investir environ 20 millions de francs dans la réalisation d'infrastructures touristiques durant les 10 prochaines années.	Création d'une entité juridique (par exemple CMI) chargée de définir les besoins et de réaliser les infrastructures décidées.



Investissements

Objets réalisés durant la législature 2001-2004	Objets en cours de réalisation en 2004	Objets à réaliser durant la prochaine législature
Investissements à Montana (station)		
Aménagement de la rive nord du lac Grenon et rénovation des places de parc. Aménagement du giratoire de l'Albert 1 ^{er} . Localisation du Casino de Crans-Montana dans la halle de glace d'Ycorr. Réfection de l'installation de production du froid pour la patinoire d'Y'Corr. Réalisation du giratoire Maison du Feu. Construction du bâtiment des travaux publics à la Moubra. Aménagement partiel de la rive est du lac de la Moubra et de places de parc.		Investissements d'infrastructures touristiques et sportives d'entente avec les 6 communes.
Aménagement provisoire des zones de rencontres prévues par le PAES.	Prolongation du test de la zone de rencontre durant la saison d'hiver.	Aménagement définitif de la zone de rencontre.
Signalisation des rues.		
Investissements à Montana (village)		
Aménagement du funérarium.		
Négociation avec les propriétaires concernés par l'extension du cimetière.		Extension du cimetière à l'est de l'église.
Réfection de la route des jardins. Réalisation de la route du Poiet (2 ^e étape).		Revitalisation de la rue du Bourg, de la rue de la Pavia et de la place Corinna Bille.
Signalisation des rues (la place de la bourgeoisie est renommée Place Corinna Bille).		



Investissements (suite)

Objets réalisés durant la législature 2001-2004	Objets en cours de réalisation en 2004	Objets à réaliser durant la prochaine législature
Investissements à Diogne		
Achat d'une parcelle proche de la chapelle en vue de l'aménagement d'un espace public.	Travaux de réalisation d'un espace convivial.	Aménagements extérieurs de l'espace convivial.
Signalisation des rues.		
Investissements à Corin		
Achat de la parcelle entre l'église et l'école.	Extension de la place de la chapelle, aménagement d'un espace vert et réalisation d'une liaison piétonne entre l'église et l'école.	Arborisation de l'espace vert.
Projet d'une vingtaine de places de parc publiques aux abords de la route cantonale à proximité de la Chapelle.	Démarches en vue de la réalisation.	Achat-échange des parcelles concernées auprès de la Bourgeoisie et d'un privé.
Etudes et proposition de mesures de régulation du trafic. Déplacement de certains passages piétons lors de la réfection du revêtement de la route cantonale.	Travaux d'aménagement de la route cantonale Sierre-Montana.	Conception d'ensemble prévoyant des espaces marquant les entrées du village et favorisant une meilleure liaison entre les différents quartiers.
Achat de parcelles à l'est de l'école. Achat-échange de parcelles à Corin d'en Haut et aménagement de places de parc.	Projet de rénovation de l'école et de réaménagement de ses abords.	Rénovation de l'école de Corin.
Signalisation des rues (dont une rue baptisée Henri Roulet en mémoire du peintre).		Construction de couverts pour voitures à Corin d'en Haut.



Finances

Objets réalisés durant la législature 2001-2004	Objets en cours de réalisation en 2004	Objets à réaliser durant la prochaine législature
Assainissement CMA 2001		
Octroi à CMA d'un prêt de 10 millions de francs dont deux millions deux cent mille francs à charge de la commune de Montana. Réduction du capital-action au 40 % de sa valeur initiale.		
Assainissement CMA 2003		
Abandon de 70 % du prêt de 10 millions de francs consenti en 2001 par les communes et conversion du 30 % en actions. Abandon de 96 % du capital-actions résiduel par les actionnaires. Recapitalisation de la société par les privés complétée par une souscription des communes à hauteur de trois millions, la part de Montana étant de six cent trente mille francs, soit les 21 %.		
Dettes communales		
Réduction de près de 50 % de la dette communale (qui était de 19 millions de francs en début de législature et qui avoisine les 10 millions aujourd'hui) tout en réalisant des investissements bruts à hauteur de 2 millions de francs par année.	Moyens financiers permettant de réaliser les investissements futurs projetés.	Adaptation aux nouvelles exigences financières découlant de la nouvelle loi sur le régime communal. (Plan d'investissement quadriennal et obligation d'amortir annuellement le 10 % des dettes, acceptation des budgets par l'assemblée primaire...).



Cet aperçu vous laisse quelque peu entrevoir la complexité des tâches auxquelles votre Conseil a été confronté durant ces quatre années.

La liberté d'action du Conseil est souvent restreinte par le nombre de partenaires en présence comme par les nombreuses procédures découlant des législations cantonales ou fédérales dont il faut impérativement tenir compte. Ceci peut expliquer la difficulté de planifier les investissements importants et de réaliser certains projets dans les délais souhaités par le Conseil et les citoyens.

Au terme de mon deuxième mandat de Président de la commune de Montana, je tiens en mon nom personnel et au nom du Conseil à remercier les collaborateurs des différents services communaux, ainsi que toutes les personnes qui ont oeuvré dans les diverses commissions.

Je remercie tout particulièrement pour leur engagement les personnes qui mettent un terme à leur activité au sein du Conseil ou de l'administration communale et leur souhaite beaucoup de plaisir dans leurs nouvelles occupations.

Chère concitoyenne, cher concitoyen, je vous adresse mes meilleurs vœux pour une fructueuse année 2005 et souhaite aux nouveaux élus beaucoup de satisfactions dans l'exercice de leurs nouvelles responsabilités.

Francis Tapparel
Président